A.V.A.

BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE

N° 182 Juin 2020

Le château de l'Armellière, en Camargue.
(© Pascal Bois / panovues.com)

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEIL ARLES

SOMMAIRE

- *ÉDITORIAL* **page 1**
Par Vincent RAMON

- *LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE* **page 3**

- *LA GAZETTE DE LA MÉDIATHÈQUE :* **page 15**
QUELQUES PARTITIONS REMARQUABLES DANS LE FONDS MUSICAL
Par Fabienne MARTIN

- *VIVRE AUTREFOIS DANS UN HÔTEL PARTICULIER D'ARLES* **page 21**
Par Odile CAYLUX

- *POUR PRÉSERVER L'IDENTITÉ DU GRAND MAS* **page 41**
À SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS
Par Christophe GONZALEZ

COTISATIONS :
De janvier à décembre : 30 euros
(36 euros pour les abonnements hors de France)
À faire parvenir uniquement à :
B.P. 10030 - 13633 Arles Cedex

Permanence **: mardi et jeudi de 14 h à 18 h**
Espace Mistral
2 rue Condorcet ARLES
Tél/Répondeur : 04 86 63 62 21
E-mail **: ava.arles@club-internet.fr**
SITE INTERNET : *www.amisduvieilarles.com*

ÉDITORIAL

Tant cette année est exceptionnelle, en paraphrasant Victor Hugo, nous pourrions dire « ce siècle avait 20 ans… ! ». Or l'Histoire est faite (aussi) de dates de référence et ce premier semestre devrait permettre à 2020 de le devenir !

Arles commençait cette année dans une routine du quotidien, alimentée par des médias à l'actualité très fade, animée par la perspectives des élections municipales dont les campagnes débutaient avec les déclarations successives des candidats potentiels donnant un choix éclectique jusqu'à dix listes ! Et brusquement le 16 mars, lendemain du premier tour des élections, tout s'accélère et la routine disparait au profit d'une psychose installée par un confinement total des citoyens à l'exception des équipes de santé, et cela pour une pandémie qui est devenue mondiale ! Tout cela chacun d'entre nous l'a vécu, subi et a tenté de s'adapter. Les historiens, Odile Caylux en particulier, n'ont pas manqué de faire le parallèle avec l'épidémie de peste qui a touché les Arlésiens il y a tout juste 300 ans et dont le bilan fut terrible ; on a parlé de près de 8 000 morts soit 40 % de la population dont en particulier quatre consuls dont l'engagement social a coûté la vie ; un mausolée aux Alyscamps rappelle leur dévouement, fait spécifique à Arles, ce que les historiens n'ont pas manqué de noter.

Pour cette pandémie au Covid-19, beaucoup de choses ont été dites et nombreuses sont les polémiques, alimentées par les réseaux sociaux et les médias, sur lesquels nombre d'ultracrépidariens s'en sont donné à cœur joie pour expliquer sans connaitre tout et son contraire. Aujourd'hui encore, malgré le déconfinement, les affirmations trompeuses sont telles que les barrières sanitaires commencent par tomber !

Et pendant ce temps les rues désertes faisaient d'Arles le musée à ciel ouvert si souvent décrit ainsi par J. Flamme dans son guide pratique du voyageur, *Arles et sa région* (1909). Tout était annulé, campagne électorale pour le second tour comprise, ainsi qu'en particulier la Feria pascale, l'élection de la 24e reine d'Arles, puis, malgré le déconfinement, les Fêtes d'Arles et la Fête du Costume !

Enfin, délivrance pour la démocratie locale, les élections ont pu se dérouler fin juin et donner à Arles un nouveau maire, un Arlésien, membre du comité d'honneur des AVA depuis 2014, qui a déjà exprimé ses grandes ambitions pour sa ville, son patrimoine exceptionnel et ses habitants car pour lui, l'humain est indissociable du monumental !

Sénèque, philosophe, époux de Paulina, une Arlésienne, et conseiller de l'empereur Néron, l'a bien écrit : « Le discours est l'expression de l'âme ! »

Et cela est déjà tout un programme !

Vincent RAMON

Parc naturel régional de Camargue

DES FEMMES ET DES HOMMES AU SERVICE D'UN TERRITOIRE

Parc naturel régional de Camargue

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE

Nous poursuivons la rubrique initiée avec le bulletin n° 181 de décembre 2019, consacrée au Parc naturel régional de Camargue qui célèbre cette année ses 50 ans d'existence.

Après un rappel des missions du Parc, une présentation de leurs attributions et de leur motivation par les acteurs de l'équipe qui l'anime sera faite et se poursuivra dans le prochain bulletin.

C'est un territoire d'une grande valeur et fragile

L'île de Camargue située au cœur du delta du Rhône est un espace peu peuplé mais largement investi par les hommes dont les activités interviennent dans la diversité des paysages. La gestion de l'eau douce ou salée, indispensable à ces activités sources de biodiversité, résulte de siècles de collaboration entre l'Homme et la Nature.

C'est un organisme investi de missions d'intérêt général

Comme les 54 autres parcs naturels régionaux de France, le Parc naturel régional de Camargue est un territoire rural, ouvert et habité, à l'équilibre fragile, au patrimoine remarquable. Il a pour vocation de protéger et faire vivre le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire pour construire son avenir. Il s'étend sur trois communes (Arles, les Saintes-Maries-de-la-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône) soit plus de 100 000 ha, avec 75 km de façade maritime.

Créé il y a 50 ans en 1970, le Parc de Camargue est un outil de concertation et d'actions pour la gestion d'un territoire exceptionnel. Par sa charte, le Parc s'engage aux côtés de ses partenaires cosignataires à :

* veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel ;
* organiser une gestion concertée de l'eau ;
* participer à la protection des paysages ;
* faire coexister harmonieusement agriculture et environnement ;
* assurer un suivi architectural ;
* développer un tourisme durable ;
* informer et sensibiliser au territoire, mettre en place un suivi de ce territoire ;
* enfin, mettre en œuvre un projet culturel valorisant le patrimoine et la création contemporaine.

Le mas du Pont de Rousty,
siège du Parc naturel régional de Camargue.
(© PNRC Julien Faure)

Extrait de la charte du Parc naturel régional de Camargue

(Bernard Picon, 2012)

« La crise environnementale actuelle enjoint à l'ensemble des sociétés de repenser leurs rapports à la nature non plus seulement dans un souci esthétique ou de qualité de la vie, mais bien parce que l'on a enfin pris conscience que les humains, sous peine de catastrophe, ne peuvent plus se permettre de continuer à détruire les ressources naturelles indispensables à leur développement. De nouveaux rapports plus durables entre l'homme et la nature sont à inventer, mais, dans quelques cas exceptionnels, et la Camargue en est un, nous héritons de milieux patiemment façonnés et entretenus par des générations d'hommes entreprenants qui, tout en les exploitant et malgré quelques imperfections, ont réussi le tour de force de préserver, voire d'enrichir leurs richesses naturelles. Nous avons alors le devoir de faire de ces lieux exceptionnels et trop rares, des modèles exemplaires pour le futur, des « morceaux choisis » d'optimisme écologique, pour démontrer au monde que la destruction des ressources naturelles n'est pas une fatalité ; que, s'il s'en donne la peine, l'homme peut, tout en produisant des biens qui lui sont nécessaires, contribuer aussi à préserver les ressources matérielles et immatérielles indispensables à son existence et à son bien-être. Ce constat impose de ne pas seulement protéger la Camargue pour elle-même mais pour le message qu'elle délivre. »

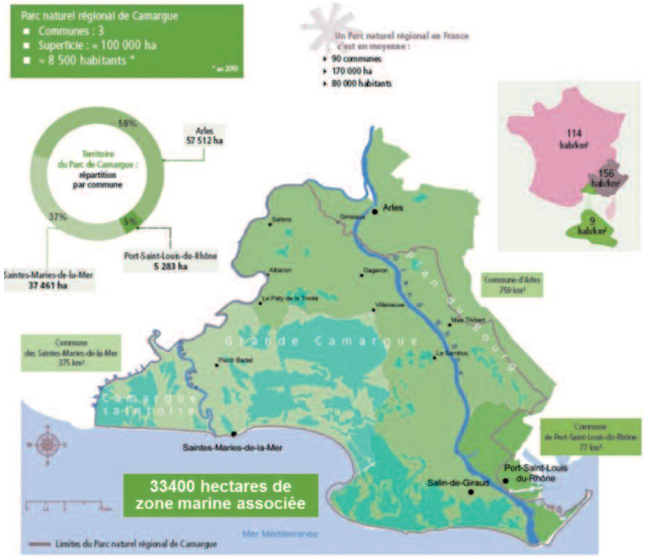

© PNRC Régine Gal

RÉGIS VISIÉDO
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

© PNRC Régine Gal

Mon parcours

En provenance de la région Lyonnaise, du Mâconnais et de la Dombes qui présente quelques points communs avec la Camargue, je suis particulièrement attiré par les territoires d'exception fortement marqués par l'histoire de l'Eau, des Femmes et des Hommes qui les façonnent et de la nature.

Mon métier

Être un manager, avec du bon sens dans une démarche d'amélioration continue, je m'inscris dans la nouvelle dynamique du management opérationnel et situationnel qui anime les dirigeants des collectivités territoriales. J'agis à la croisée des chemins, au service des élus et en proximité des équipes et des acteurs du territoire, pour accompagner la conduite du changement de nos modèles de société et de nos organisations, avec l'eau comme passion, le management comme raison et la santé comme réalité.

Mon action

Professionnel depuis 25 ans dans le domaine de l'eau, je me suis engagé il y a plus de 20 ans dans une mission de service public au sein des collectivités territoriales, et je travaille depuis 2010 à l'adaptation de nos modèles face aux changements climatiques. Je suis venu en Camargue m'enrichir d'une nouvelle expérience de vie, tant professionnelle que personnelle, vivre des relations humaines fortes et passionnantes, mais également apporter mon expérience et un regard nouveau sur les pratiques et les changements à conduire pour l'action du Parc naturel régional de Camargue.

Mon équipe au service du territoire

Une équipe pluridisciplinaire met en œuvre les engagements pris par le Parc. Elle est basée au mas du Pont de Rousty et au domaine de la Palissade où se situent les locaux administratifs.

ANNE TINDILLE, MÉDIATRICE CULTURELLE DU MUSÉE

Enfant du Pays, le bruit des sabots berce mon enfance...

© PNRC Anne Tindille

C'est en 2004 que mon histoire commence au sein du Parc naturel régional de Camargue. Je suis médiatrice culturelle au musée de la Camargue. Mon parcours m'a toujours porté sur ce territoire. C'est naturellement que j'aime échanger sur notre culture, nos coutumes. Le musée me permet d'enrichir mes connaissances et de faire de belles rencontres. Au fil du temps, je me passionne pour ces collections ethnographiques, ces dons des Camarguais qui racontent une histoire, peut-être votre histoire, que je transmets à nos visiteurs. Quand on travaille dans un musée de territoire, on est une petite équipe et on a l'avantage de pouvoir faire de nombreuses missions, d'échanger et de s'ouvrir à de nouvelles expériences. Valoriser les métiers d'artisanat, les producteurs, les éleveurs, mettre en avant ces gens passionnés par leur métier est une mission importante pour moi. Ils sont présentés dans la boutique ou lors du « Noël gardian » que j'ai mis en place avec l'équipe. Cette initiative a permis de valoriser 35 artisans et producteurs. On reste encore « petits », mais les objets présentés sont « vrais ». Ils sont créés avec tout leur amour et leur passion. Et comment arriver à concilier l'environnement et le tourisme ? Tel un joli défi porté par les Parcs naturels régionaux. Plus tard, je pars à la découverte des pros du tourisme, comme on les appelle, des agriculteurs, des éleveurs, des hôteliers. J'essaie de créer du lien afin que le réseau s'agrandisse. Continuer à faire de la médiation… sous une autre forme. Je deviens « animatrice du réseau Valeur Parc ».

La nouvelle extension du musée de la Camargue © *CindyAvon*

La marque Valeurs Parcs

La marque Valeur Parc naturel régional permet de mettre en avant des professionnels sur le territoire des 54 parcs en France. En Camargue, ce sont 40 « marqués » qui ont choisi de mettre leur travail au service de l'environnement et inversement. Un joli réseau de passionnés, qui souhaitent mettre en avant un territoire vrai, loin des clichés. Un réseau qui permet de partager, de travailler ensemble, de valoriser des savoirs et des savoir-faire. Cette marque est attribuée à des entreprises pour des produits ou des services. Le marquage et l'accompagnement du Parc entraînent tout le monde dans une démarche de progrès. C'est une manière de créer des liens entre le professionnel et le consommateur. Que ce soit des manadiers, des hôteliers, des restaurateurs, des agriculteurs ou des éleveurs, chacun parle avec son cœur de son territoire et aime échanger avec le visiteur. Les « marqués Valeurs Parc » vous proposent de savourer un espace dans un cadre serein. En cette période de post-confinement, la nature est votre hôte, vous êtes ses invités. Nous avons la chance de vivre dans une atmosphère apaisante, une parenthèse verte, avec des zones et des milieux différents. Venez profiter de ces espaces que nous protégeons ! Respect et zénitude sont les mots d'ordre. Profitez !

VALEURS PARC* NATUREL RÉGIONAL

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE

DELPHINE MAROBIN, CHARGÉE DE MISSION LITTORAL

© *PNRC*

Mon métier : une passion

Mon enfance au bord de la Méditerranée m'a permis d'en apprécier toutes les facettes : calme, agitée, fréquentée ou déserte… Mon père m'a transmis la passion de la mer et le goût pour ses trésors culinaires. Très tôt, j'ai voulu devenir biologiste marin afin de préserver les océans et ma découverte de la plongée à 16 ans en colonie m'a confirmée dans ce choix. Après une maîtrise en biologie des milieux aquatiques, j'ai terminé par un DESS pluridisciplinaire sur les activités littorales et maritimes.

Le sentiment d'être utile

Au Parc naturel régional de Camargue, je peux travailler à la fois sur l'amélioration des connaissances sur les différents milieux, sur la gestion de zones marines protégées, la sensibilisation de tous les publics comme sur l'accompagnement des professionnels dans des projets de développement local. Il est enrichissant d'avoir des projets croisés avec les autres domaines (tourisme, paysages, eau…) afin d'aborder différentes approches mais aussi d'échanger nos expériences au travers des réseaux de gestionnaires d'aires marines protégées. Après 18 ans passés au Parc, je suis ravie de voir que plusieurs projets portent leurs fruits. Ainsi la création en 2014 du cantonnement de pêche souhaité dès 2004 par les pêcheurs aux petits métiers commence déjà à avoir un effet positif sur la biodiversité. Par ailleurs, nous suivons et protégeons un herbier de zostères découvert en 2005 par un pêcheur à Beauduc, qui est passé de 1 m² à plus de 12 hectares en 13 ans. Avec un rôle important dans la lutte contre l'érosion, il abrite également de nombreux juvéniles de poissons.

© PNRC

La réserve marine du golfe de Beauduc

Créé en 2013 à l'initiative des pêcheurs professionnels, suite à des années d'études et de concertation, le cantonnement de pêche du golfe de Beauduc occupe 450 hectares, délimités par six balises. Toute forme de pêche y est interdite ainsi que le mouillage, les plongées et le dragage. L'objectif principal est de créer une zone d'abri afin de restaurer cette zone de nurserie pour poissons plats après des années de passage illégal des arts traînants. Les effets de cette réserve se feront ressentir au-delà de ces limites à terme puisque plus les poissons sont grands, plus ils pondent et plus leur œufs s'exportent au-delà de la zone protégée. Les bénéfices sont autant pour la pêche professionnelle que pour la biodiversité.

En 2014, le Parc a établi un état initial des peuplements de poissons adultes et juvéniles avec l'aide de pêcheurs professionnels volontaires du golfe et de notre partenaire scientifique, le GIS Posidonie. Grâce à ses moyens nautiques, le Parc de Camargue assure la surveillance, la veille écologique, la sensibilisation et divers suivis (fréquentation par exemple).

En 2018, les pêches scientifiques ont été reconduites et ont déjà montré les premiers effets positifs de la réserve marine et de sa gestion sur les populations de poissons (notamment les soles et les rougets) et sur la faune en général dans le golfe de Beauduc.

AURÉLIEN JOUVENEL
CHARGÉ DE MISSION
EN APPUI AUX ASSOCIATIONS D'ÉLEVAGES

© M. Martel

Dans le milieu du cheval depuis toujours

En 2001, dans le cadre d'une licence professionnelle dans le milieu du cheval, j'ai effectué à la Maison du cheval Camargue située au mas de la Cure un stage qui portait sur l'organisation d'une journée de promotion de la race : CAMAGRI. Deux ans plus tard, j'étais recruté par le Parc comme secrétaire pour les associations d'éleveurs. Ce poste a évolué et je suis maintenant « chargé de missions » en appui général à ces associations. J'assure aussi l'animation de l'association des éleveurs de chevaux de race Camargue (AECRC) et l'organisation des courses de tau aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

Je m'épanouis dans mon métier au Parc

Cette mission où je suis quotidiennement en contact avec les éleveurs de chevaux et de taureaux (*raço di biòu et brave*), me permet d'allier ma passion des animaux et mon activité professionnelle. Les contacts avec les éleveurs m'ouvrent beaucoup de portes et me permettent d'avoir le privilège de découvrir des endroits fabuleux du territoire et d'assouvir ma passion de l'équitation de travail.

Bref, vous l'aurez compris, je m'épanouis dans mon travail et ne me lasse pas de découvrir les merveilles humaines, patrimoniales et environnementales de ce territoire.

© PNRC Julien Faure

CAMAGRI : promotion du cheval de Camargue

© PNRC Julien Faure

Cette manifestation qui promeut le cheval de race Camargue dans toutes les disciplines équestres existait à l'origine sous le nom de CLIMAGRI et se déroulait au Lycée Agricole de Rodilhan. Arrêtée dans les années 80 du fait du manque de place dans ce lieu, l'association de la Maison du cheval Camargue l'a relancée en 2001 au Mas de la Cure (commune des Saintes-Maries-de-la-Mer) et, depuis 2005, l'association des éleveurs de chevaux de race Camargue (AECRC) a repris en main son organisation.

Durant les 3 journées, environ 300 chevaux sont présents, une cinquantaine d'artisans ou de fabricants exposent leurs produits en lien avec le cheval et/ou la Camargue.

Pour le compte du Parc naturel régional de Camargue j'y participe activement : préparation en amont, régie durant la manifestation et suivi général après. Cela permet à l'association d'organiser au mieux cet événement très important pour la race et pour la vie de l'association.

D'année en année CAMAGRI s'est développé, pour être à ce jour la plus importante manifestation au niveau national dédiée à une race d'équidé. Organisée en février, toujours au Mas la Cure, elle fêtera sa 20e édition en 2021.

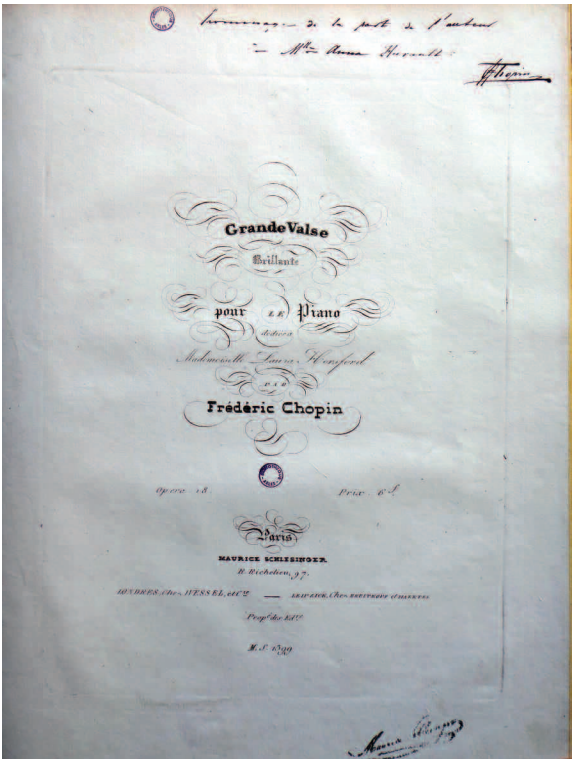

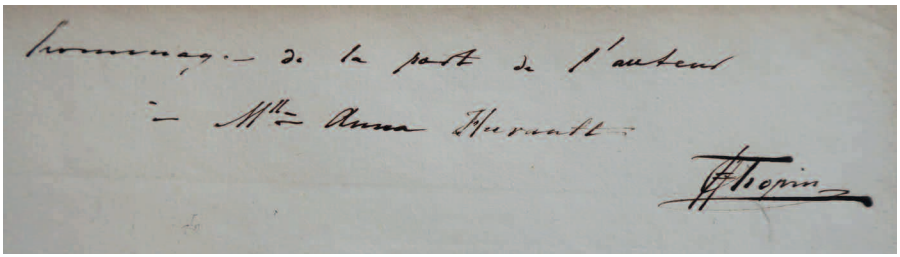

Couverture de la partition
de *Grande valse brillante pour le piano* de Frédéric Chopin.
En bas : détail de l'autographe manuscrit du compositeur.

LA GAZETTE DE LA MÉDIATHÈQUE

QUELQUES PARTITIONS REMARQUABLES DANS LE FONDS MUSICAL

Pour ce bulletin, Fabienne MARTIN, responsable du fonds patrimonial de la Médiathèque d'Arles, nous présente quelques pépites des collections relatives au domaine musical...

De grands compositeurs ont laissé une trace dans les collections de la Médiathèque d'Arles. Un autographe de Frédéric Chopin repose discrètement entre les pages d'un recueil de partitions ayant appartenu à Mlle Anna Hurault de Sorbée (née en 1813), future épouse de l'Arlésien Amédée Pichot. Elle est la fille d'un lieutenant-colonel de l'armée napoléonienne, Louis-Marie-Charles Hurault de Sorbée, et d'Élisabeth Kastner, lectrice de l'impératrice Marie-Louise. Elle épouse en mai 1839, à l'âge de vingt-six ans, Amédée Pichot, historien et traducteur de Lord Byron, Walter Scott, Charles Dickens... Frédéric Chopin lui dédicace une partition imprimée *Grande valse brillante pour le piano* publiée en juillet-août 1834, elle est alors âgée de vingt-et-un ans. Les archives et la bibliothèque familiales, léguées en 1921 par son fils Pierre-Amédée Pichot, ne dévoilent rien sur les circonstances de cet hommage.

En 1834, Frédéric Chopin a 24 ans, il vit dans la capitale depuis trois ans et s'est parfaitement intégré à la vie mondaine et aristocratique parisienne. Il gagne sa vie en donnant des leçons de piano et se produit dans tous les salons mondains. Il est devenu très à la mode et sa carrière est en plein essor. Cette valse a été écrite en 1833 pour son élève anglaise Laura Horsford. La donation de Pierre-Amédée Pichot comprend trois recueils de partitions manuscrites et quatorze recueils de partitions imprimées signés du nom de sa mère. La plupart sont estampillés à l'or fin sur le plat supérieur de la reliure. Onze recueils sont au nom de Mlle Hurault de Sorbée, trois au nom de Mme Pichot. À cette collection, s'ajoutent quatre recueils imprimés ayant appartenu à la famille Hurault de Sorbée.

D'autres musiciens célèbres sont entrés dans les collections en 1876 et 1897 par la donation de Louis Mège, chroniqueur et collectionneur arlésien qui légua près de 150 manuscrits sur l'histoire locale. La richesse de son fonds musical provient principalement de l'héritage familial. Son grand-père paternel, Jean-Baptiste Mège, fut le dernier organiste de Saint-Trophime sous l'Ancien Régime, tandis que son grand-père maternel, Jean Aubert, avocat et conservateur des hypothèques, pratiquait la musique

LES ELEMENS,
BALLET
DANSE PAR LE ROY,
DANS SON PALAIS DES THUILLERIES
Representé par l'Academie Royale de Musique
Le 29e May 1725 et le 27 May 1734.
Remis au Theatre le 22 May 1742.
PAR M.R DESTOUCHES,
Sur Intendant de la Musique du Roy.
Les Paroles sont de Mr. Roy Chevalier de l'Ordre de St. Michel.
Prix 15tt en blanc relié 17tt.
A PARIS.
Chez Au Mont Parnasse, Ballard fils a Ste Cecile, Madame Boivin Md rue Saint Honoré a la Regle d'Or, Le Sieur Le Clerc Md rue du Roule a la Croix d'Or, A la porte de l'Opera, rue St Jean de Beauvais.
Avec Privilege du Roy 1742.

Couverture du livret de l'opéra-ballet *Les Élémens* par André-Cardinal Destouches. Paris, 1742.

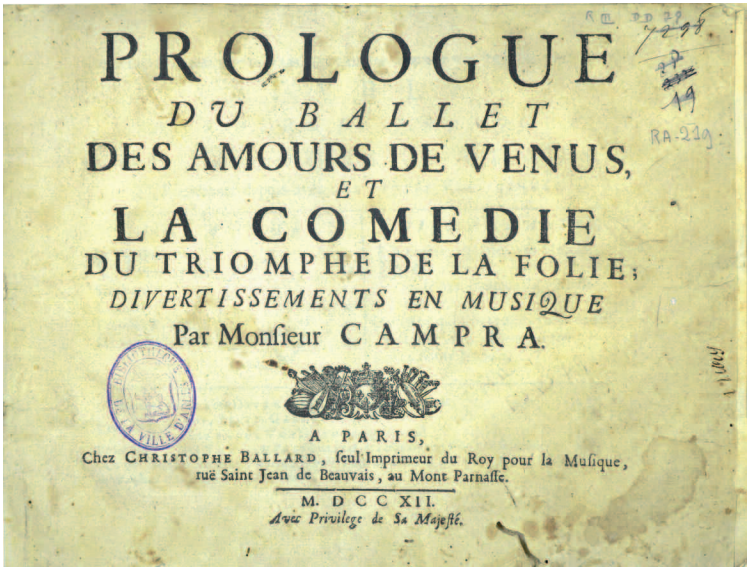
PROLOGUE
DU BALLET
DES AMOURS DE VENUS,
ET
LA COMEDIE
DU TRIOMPHE DE LA FOLIE;
DIVERTISSEMENTS EN MUSIQUE
Par Monsieur CAMPRA.
A PARIS,
Chez CHRISTOPHE BALLARD, seul Imprimeur du Roy pour la Musique, ruë Saint Jean de Beauvais, au Mont Parnasse.
M. D C C XII.
Avec Privilege de Sa Majesté.

Couverture de la partition du *Prologue du ballet des Amours de Vénus* par André Campra. Paris : Christophe Ballard, 1712.

dans la sphère privée. Par le jeu des alliances arlésiennes, la Médiathèque conserve les archives d'une personnalité éminente de la scène musicale parisienne de la fin du XVIe siècle au milieu du XVIIIe siècle : André-Cardinal Destouches (1672-1749), maître de la Chapelle royale, surintendant de la musique de la Chambre du roi, inspecteur de l'Académie de musique et directeur de l'Opéra et compositeur.

Formé auprès d'André Campra, il débute sa carrière en 1697, en composant à la demande de son maître trois airs pour son opéra-ballet l'*Europe galante* représenté à l'Académie royale de musique en 1697, sous la direction de Marin Marais et dont le succès fut retentissant. André-Cardinal Destouches est un artiste fécond, auteur d'opéras, de motets, de cantates et de ballets. Ses tragédies lyriques renouvellent le genre et préfigurent les grands ballets de Rameau. Il triomphe avec son opéra-ballet *Les Élémens*[1], dansé par le roi dans son palais des Tuileries le 22 décembre 1721, sur un livret de Pierre-Charles Roy.

Cet opéra a été édité en 1725 par Jean-Baptiste-Christophe Ballard, l'imprimeur du roi dont la Médiathèque conserve quelques lettres échangées avec André-Cardinal Destouches. Ces archives personnelles nous sont parvenues par la descendance de sa fille unique Anne-Charlotte, épouse de Guillaume-Joseph de Nicolaï (1716-1788), un Arlésien qui fut 1er consul à trois reprises et élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Leurs trois enfants seront alliées aux familles arlésiennes Vallière et Mège.

La présence d'André Campra (1660-1744), d'origine aixoise, comme maître de chapelle à la cathédrale Saint-Trophime du 22 août 1681 au 1er mai 1683, n'a laissé aucune archive originale, sinon des copies du XVIIIe siècle dans les recueils légués par les Arlésiens. Arles sera son premier poste. Sa brillante carrière à la tête de l'Académie royale de musique et de la Chapelle royale et le succès de ses compositions novatrices qui mêlent harmonieusement le style français et le style italien, font la renommée de ce compositeur qui a marqué l'esthétique musicale française. La Médiathèque conserve une partition intitulée le *Prologue du ballet des Amours de Vénus*, imprimée en 1712 par Christophe Ballard, tirée d'un ballet créé à l'Académie royale de musique le 6 septembre 1712 sur un livre d'Antoine Danchet.

On doit également à Louis Mège la bibliothèque musicale d'Étienne et de son fils Jean de Giraud, 1er consul d'Arles en 1759. Sa fille Louise-Charlotte joue du clavecin. Dans cette collection du XVIIIe siècle, une

1. Selon l'orthographe admise à cette époque.

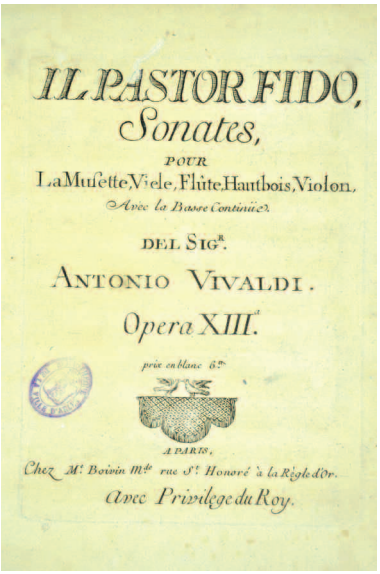
IL PASTOR FIDO,
Sonates,
POUR
La Musette, Viele, Flûte, Hautbois, Violon,
Avec la Basse Continüe.
DEL SIG^R.
ANTONIO VIVALDI.
Opera XIII^a.
prix en blanc 6^{tt}
A PARIS,
Chez M^r. Boivin M^{de} rue S^t. Honoré à la Règle d'Or.
Avec Privilege du Roy.

Couverture de la partition d'*Il pastor Fido* del Sign^r Antonio Vivaldi, en fait pastiche de Nicolas Chédeville. Paris, 1737.

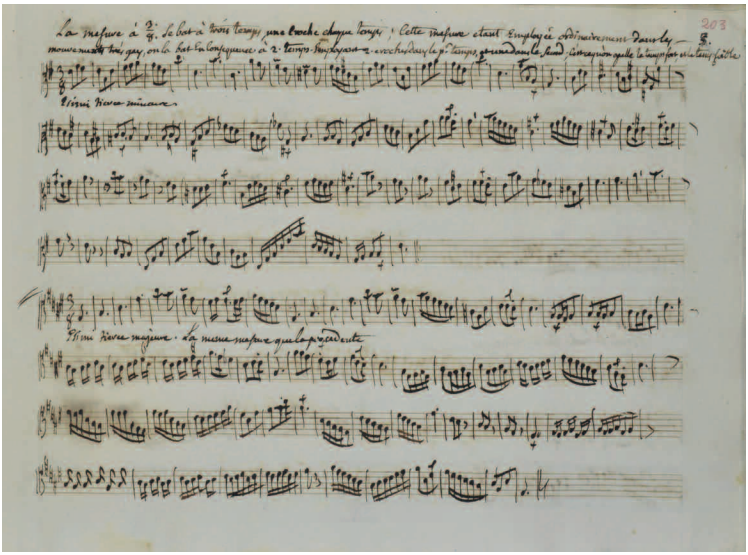

Extrait de partition d'*Études* de Jean-Baptiste Vallière, XVIIIe s.

partition imprimée renferme un secret gardé jusqu'en 1990. Il s'agit d'une supercherie du compositeur et musicien de hautbois et de musette Nicolas Chédeville. Il publie en 1737 une œuvre de sa composition, *Il Pastor Fido,* sous le nom d'Antonio Vivaldi. La supercherie ne sera dévoilée que deux siècles et demi plus tard par le musicologue Philippe Lescat. Vivaldi lui-même n'eut jamais aucun soupçon sur l'emprunt abusif de son nom. Cette œuvre aux motifs musicaux inspirés de Vivaldi est considérée aujourd'hui comme la plus belle sonate écrite pour la cornemuse.

La Médiathèque conserve également les archives musicales et personnelles de Jean-Baptiste Vallière, personnage central du paysage musical arlésien du XVIIIe siècle. D'origine aixoise, il s'établit en 1735 dans la cité pour occuper à Saint-Trophime la fonction d'organiste et temporairement de maître de chapelle. Il assumera la charge d'organiste jusqu'à sa retraite en 1785. Il laisse une documentation abondante et précieuse sur les répertoires religieux et profane joués à Arles.

Pour compléter cette riche histoire de la vie musicale à Arles sous l'Ancien Régime, citons le travail d'érudition de Marc Signorile, publié en 1993 par les éditions Minkoff, sous le titre *Musique et société : le modèle arlésien à l'époque de l'absolutisme*, et adapté de sa thèse soutenue en 1985.

La Médiathèque poursuit sa politique d'enrichissement du fonds musical arlésien. Elle a acquis en 2018 trois partitions manuscrites du compositeur Marie-Joseph Dagand, maître de chapelle à Saint-Trophime et directeur de la Schola Cantorum d'Arles de 1918, date de sa fondation, à sa dissolution en 1936.

Fabienne MARTIN

Façade de l'hôtel d'Icard-Pérignan (XVIIe **siècle).**
(© Pascal Bois / panovues.com)

VIVRE AUTREFOIS
DANS UN HÔTEL PARTICULIER ARLÉSIEN

Au cours de l'année 2019, paraissait aux Éditions Picard un remarquable ouvrage intitulé Les hôtels particuliers d'Arles de la fin du XVIe siècle aux dernières années de l'Ancien Régime. *Richement illustré par les photographies de Pascal Bois, il est l'œuvre d'Odile Caylux, docteur en histoire, directrice adjointe du patrimoine honoraire, membre de l'Académie d'Arles et bien connue des Arlésiens. À l'appui de la sortie de son livre, celle-ci a prononcé le 23 janvier 2020 à la médiathèque d'Arles une conférence sur le thème suivant :* Vivre autrefois dans un hôtel particulier arlésien. *Cette conférence eut un tel succès qu'une deuxième session dut être organisée le 29 janvier suivant !*

Nous remercions vivement Odile Caylux, fidèle adhérente des AVA, d'avoir mis le texte de son intervention à notre disposition pour le bulletin, ainsi que Pascale Bois d'avoir autorisé la reproduction de quelques unes de ses photographies.

Le texte qui suit est une tentative, au travers des archives et des manuscrits anciens[1] mais aussi à partir de la physionomie des hôtels particuliers d'Arles, de faire revivre autant que faire se peut cette noblesse arlésienne (soit environ 200 familles) qui a tenu le haut du pavé pendant plusieurs siècles, jusqu'à la Révolution. C'était une noblesse urbaine, qu'on peut qualifier de moyenne, beaucoup moins riche, bien sûr, que la noblesse parisienne, ou même aixoise ou montpelliéraine, mais suffisamment aisée pour mener un genre de vie noble, à l'image de celui que l'on trouvait dans les autres villes. Ses ressources venaient de ses grandes propriétés agricoles, en Camargue et en Crau.

Où se trouvent les hôtels particuliers dans l'Arles de l'Ancien régime ?

À peu près partout à l'intérieur des remparts, d'autant plus que ces hôtels sont nombreux. Ils sont en priorité dans le quartier de la Cité près de la cathédrale Saint-Trophime et de l'hôtel de ville, lieu des pouvoirs civils et religieux, mais aussi sur la colline de l'Hauture, du côté ouest de l'amphithéâtre, dans le Méjan, et dans le quartier populaire de la Roquette. Ces hôtels occupent environ un dixième de la superficie de la ville, ce qui est important. La présence noble est donc forte dans Arles.

1. Service des fonds patrimoniaux de la médiathèque, archives communales d'Arles, archives départementales des Bouches-du-Rhône. Concernant les manuscrits arlésiens, voir l'article de Rémi Venture « Trente ans de donations aux fonds patrimoniaux » paru dans le bulletin n° 181 (déc. 2019) des Amis du Vieil Arles.

Les commanditaires : qui s'occupe de faire construire ces hôtels ?

On conserve dans la ville quelques belles demeures datant de la fin du Moyen Âge comme l'hôtel Laval-Castellane (qui abrite le Museon Arlaten), l'hôtel d'Arlatan... Mais en ce qui concerne la période moderne qui nous intéresse ici, il est visible que dès la fin du XVIe siècle, pratiquement toute famille aisée, de la bourgeoisie et d'ancienne ou nouvelle noblesse[2], souhaite rénover sa maison ou, le plus souvent, faire construire un nouvel hôtel. On peut donc imaginer dans cette période beaucoup de chantiers privés dans la ville et une activité intense pour les artisans du bâti.

Voici quelques exemples connus à partir de prix-faits[3] :

- en 1608, Bertrand Varadier de Saint-Andiol[4] fait détruire une vieille maison pour construire un hôtel qui est aujourd'hui l'hôtel de la Lauzière[5]. Il a été profondément remanié depuis mais il reste la porte à colonnes torsadées de la commande initiale ;

- Trophime de Mandon[6] achète en 1619 la maison de son frère et fait refaire totalement sa façade (remaniée aussi ensuite). Il en reste aujourd'hui la partie haute avec son décor de pilastres (hôtel de Mandon, rue Balze).

- en 1651, Nicolas d'Icard-Pérignan construit un grand hôtel à la Roquette[7] sur les ruines de quelques maisons *(voir page 20)*.

- quant à l'hôtel de Grille[8], François de Grille a acheté pour sa construction une maison mitoyenne à la sienne. Il les a faites raser toutes les deux pour édifier en 1691[9] un grand et beau bâtiment.

---

2. Outre la noblesse ancienne d'Arles, un nombre assez important d'Arlésiens furent anoblis par le roi à la fin du XVIe siècle et pendant tout le XVIIe siècle, principalement pour services rendus dans ses armées. De plus, de par leur fonction, les avocats étaient déclarés nobles à titre personnel. De nombreux textes indiquent que cette noblesse était plus nombreuse à Arles que dans d'autres villes.

3. Commande faite par le commanditaire à un artisan sous la forme d'un acte notarié. Les recherches longues et difficiles dans les centaines de registres notariaux (archives départementales de Marseille) et le fait que ces prix-faits sont donnés souvent sous seing privé font que nous ne les avons malheureusement pas pour tous les hôtels.

4. Registre notarial 405 E 664 f° 324, AD BdR. Prix-fait cité par Milka Crestin, *Les maisons d'Arles au XVIIe siècle*, E*ssai de typologie*, étude réalisée dans le cadre de la révision du PSMV d'Arles pour la DRAC – PACA, 2013.

5. 42 rue de la République.

6. Registre notarial 401 E 129, f° 444, AD BdR. Cet hôtel se trouve 8, rue Balze.

7. 46 à 52 rue de la Roquette.

8. 14 rue de Grille.

9. Registre notarial 405 E 986 f° 657, AD BdR.

Le choix de la construction et celui des maitres-maçons (architectes)

C'est le chef de famille qui choisit le maitre-maçon (appellation habituellement trouvée dans les prix-faits arlésiens pour désigner celui qui aura à la fois les fonctions d'architecte et d'artisan). Il décide de l'aspect qu'aura son hôtel, en fonction de sa richesse, de la mode architecturale du moment et de la parcelle dont il dispose. Dans plusieurs prix-faits, il est noté sans plus de détail que les différents éléments seront faits comme le voudra le maitre de maison. C'est le cas de l'hôtel de Grille.

Dans d'autres cas, le maitre-maçon l'a certainement conseillé et les prix-faits donnent les détails de la construction. Par exemple, quels décors comportera la façade, élément essentiel puisque c'est celui que tout le monde peut voir et qui montre l'importance de la famille. Souvent, d'ailleurs, on ne refait que la façade, en partie ou entièrement pour être au goût du jour. Pour l'hôtel de la Lauzière, le décor, qui n'existe plus aujourd'hui, consistera, d'après le prix-fait, au positionnement, au rez-de-chaussée et au premier étage, de pilastres avec des chapiteaux doriques, puis aux étages supérieurs de chapiteaux ioniques qui encadreront les fenêtres.

Il s'agit de ce qu'on appelle une façade « à ordres », selon les traités d'architecture qui circulent alors[10], comme celle de la cour de l'hôtel de Viguier[11] et celle de l'hôtel Laugier de Monblanc[12] avec des superpositions de pilastres ou de colonnes. Nous sommes ici à la fin du XVIe siècle ou au tout début du XVIIe siècle et la mode est aux modèles de l'Antiquité. On trouve beaucoup ce type de décor dans Arles et plus largement dans les villes de la basse vallée du Rhône : Beaucaire, Tarascon, Saint-Rémy. L'historien de l'art Jean-Jacques Gloton a très bien étudié cette période dans son livre *« Renaissance et baroque à Aix-en-Provence »*[13]. À Arles, la tour de l'horloge de l'hôtel de ville est un très bel exemple de cette architecture raffinée. François de Grille, lui, des décennies plus tard, choisit une façade classique, à la mode parisienne, inspirée de l'architecture de l'hôtel de ville.

Les grands porches sont importants aussi pour le prestige. Dans les années 1640, Honoré de Quiqueran-Beaujeu a fait construire sur la façade de

10. Celui dont on trouve le plus fréquemment la référence dans les prix-faits est celui de Jacopo Barozzi da Vignola, dit Vignole, *Règles des cinq ordres d'architecture*, Rome, 1562.

11. 31 rue de l'Hôtel de ville.

12. Rue du Sauvage.

13. Jean-Jacques Gloton, *Renaissance et baroque à Aix, recherches sur la culture architecturale dans le midi de la France de la fin du XVe siècle au début du XVIIIe*, École française de Rome, Paris, 1980.

Hôtel Damian de Vinsargue
et son décor de lambrequins sous l'allège des fenêtres.
(© Pascal Bois / panovues.com)

son hôtel (situé rue du Pont, bombardé lors de la Seconde Guerre mondiale) une belle porte cochère qui inspira plusieurs autres commanditaires. En effet, on se copie très souvent et on trouve dans les prix-faits la demande de faire des fenêtres, une cheminée, des menuiseries comme celles qu'a fait faire un autre noble dans la ville. Par exemple le décor de lambrequin, sorte de broderie de pierre décorant l'allège des fenêtres qui apparaît dans les années 1620 – c'est Gilles de Cays[14] qui est peut-être le premier ou en tout cas un des tout premiers à avoir utilisé ce décor en 1622 – se propage rapidement sur les façades de très nombreuses demeures d'Arles *(voir page 24)*.

À partir de la fin du XVIIe siècle et au XVIIIe siècle, les commanditaires s'inspirent de la mode parisienne. Ce sont tous les grands hôtels de la ville : Quiqueran de Beaujeu, du Roure, de Barras, Bouchet de Faucon, de Cays etc.

Comment vit-on dans ces hôtels ?

La première difficulté à laquelle on se heurte quand on veut essayer de retrouver le mode de vie des nobles arlésiens autrefois est que de nombreux hôtels ont été très modifiés. La distribution des pièces a été considérablement perturbée, dès le XIXe siècle, par leur division en appartements et par l'installation de magasins en rez-de-chaussée. Ainsi, l'hôtel de Castillon[15], entre autres dégâts, a vu son premier étage, l'étage noble, très haut de plafond, divisé en deux pour créer un niveau supplémentaire ; ou encore deux magasins occupent les rez-de-chaussée de l'hôtel de la Lauzière, etc.

Autre bouleversement, la Révolution française est passée par là, violente à Arles. Toutes les familles nobles sont alors parties en émigration, laissant leurs demeures qui ont été vendues comme bien national. Cela n'a pas impacté que les bâtiments, mais aussi tous les intérieurs. Les meubles et objets de décor, la vaisselle, les vêtements, les bijoux, les livres, les tableaux ont été vendus, dispersés, souvent détruits. Il n'y a par exemple que très peu de portraits de nobles arlésiens arrivés jusqu'à nous : quelques chevaliers de Malte au Musée Réattu, les portraits des donateurs de l'hôtel Dieu au Museon Arlaten (les donatifs), quelques tableaux dans les fonds privés. Si dans certains châteaux et demeures en France, nous pouvons encore voir de beaux intérieurs préservés, cela n'est pas le cas à Arles. Heureusement, existent, aux archives communales, les inventaires révolutionnaires très complets que les commissaires municipaux ont faits soigneusement, objet par objet, au moment de la saisie des hôtels. Aux archives départementales, on trouve des inventaires

14. Hôtel de Cays, aujourd'hui sous-préfecture, 2 rue du Cloître.
15. 20 rue des Arènes.

après décès que les héritiers pouvaient faire établir si l'héritage risquait d'offrir plus de dettes que de biens ! Ils sont aussi très détaillés.

Qui habitait dans ces hôtels ?

Il s'agit dans de nombreux cas de familles nombreuse[16]. On peut citer comme exemple Dauphine de Sartre, mariée à 17 ans à Jacques de Grille en 1651, qui met au monde 8 enfants. Au début du XVIIe siècle, Alix et Robert de Quiqueran ont eu 11 enfants, et certaines familles allaient jusqu'à comprendre 17 enfants[17] ! Mais il fallait alors compter avec la triste réalité d'une mortalité infantile très importante. Au XVIIIe siècle, les familles très nombreuses existent toujours, mais dans une moindre mesure.

On a très peu d'information (rien dans les archives) sur la manière dont vivaient ces petits Arlésiens dans les hôtels particuliers. Le seul portrait connu est celui de Mme de Privat[18], Arlésienne d'origine mais habitant sans doute Beaucaire, qui est représentée en grande tenue à la mode versaillaise avec ses deux jeunes enfants vers 1780. Dans les demeures, les enfants occupent en général le second étage, avec leurs nourrices, et non loin des domestiques. À l'hôtel de Vernon[19] par exemple, on trouvait, avant travaux, au premier étage, les salons, les boudoirs et les chambres des maitres de maison et au second, de nombreuses chambres. Dans les plus grandes familles, quand l'hôtel familial est vaste, les enfants sont sans doute assez peu mêlés au monde des adultes.

Nous connaissons bien sûr leur existence grâce aux actes de naissance et de décès qui se trouvent dans les registres paroissiaux aux archives communales. Sinon, nous avons des informations sur les garçons quand ils deviennent pages du roi, donc finalement quand ils quittent l'hôtel familial : Honoré de Lestang-Parade fut page de Charles IX, Honoré de Quiqueran de Beaujeu en 1682 fut page de la petite écurie du roi (école

16. Lire à ce sujet l'ouvrage de Philippe Ariès, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Plon, 1960.

17. Ces informations se trouvent dans les généalogies des familles nobles établies par le baron du Roure, en particulier dans *Les Meyran et leurs alliances,* Paris, 1907.

18. Madame de Privat, née Dorothée Moreau, d'Arles, avait épousé Joseph de Privat, de Beaucaire, qui fut maire de cette ville en 1790, puis plusieurs fois entre 1796 et 1815. La petite fille qui figure sur le tableau d'Antoine Raspal est leur fille, Marie Élisabeth Dorothée, qui épousa en 1797, à l'âge de 20 ans, Pierre Anne Honorat Bouchaud de Bussy âgé de 31 ans (contrat passé devant le notaire Yvaren). Merci à Patricia Payn-Échalier pour les informations qu'elle m'a données à ce sujet.

19. 5 rue de Vernon.

des pages du roi) comme Jean-Auguste de Grille (en 1694)[20] etc. Ils quittent en général leur famille quand ils ont entre 12 ans et 14 ans. Ils peuvent aussi aller au collège à Arles qui a bonne réputation. Jeanne du Laurens raconte : *« Mon père, voyant que ses enfants croissaient en âge, qu'il fallait leur faire apprendre la vertu et les pousser aux bonnes lettres, prit résolution d'habiter à Arles, où il savait y avoir un bon collège, et il y mena toute sa famille.* »[21] Plus âgés, ils suivent souvent une formation militaire et font ensuite carrière dans les armées du roi, dans la marine ou deviennent chevaliers de Malte. François de Cays écrit en 1701 : *« J'ai envoyé au service mes deux premiers nés, Pierre-Joseph et Pierre-François* [ils sont jumeaux]. *Je les ai mis au régiment de Champagne où j'avais servi et où j'avais encore de bons amis. Ils commencèrent par porter le mousquet. Ils furent bientôt faits sous-lieutenants et ensuite lieutenants.* »[22]

Quant aux filles, elles apparaissent dans les textes si elles rentrent au couvent, très jeunes en général, car la dot versée au couvent (chez les carmélites, les ursulines, les clarisses puis les visitandines, ou à l'abbaye St Césaire) apparaît dans les livres de raison et les livres de comptes. Certaines deviennent abbesses : Anne-Louise de Grille est abbesse de l'abbaye Sainte-Claire en 1631, sa sœur, Catherine, abbesse du monastère saint-Césaire[23]. On trouve aussi bien sûr les filles dans les actes de mariage. Quand la famille n'est pas très fortunée ou qu'il y a beaucoup de filles, seules les ainées sont mariées et il s'agit bien sûr de mariages arrangés par les parents.

Les mariages entre ces familles sont d'ailleurs très importants : ils accentuent les liens sociaux au sein de la noblesse tout en confortant les fortunes. Les familles les plus importantes font des mariages à l'extérieur. Jacques de Grille, cité plus haut, épouse une Montpelliéraine, Dauphine de Sartre, de haute lignée également[24].

À la mort de son père, l'ainé de la famille devient le maitre de maison et dirige tous les biens, en particulier les propriétés agricoles en Camargue et en Crau. Il a aussi souvent un rôle politique dans la cité, il peut être viguier, consul, conseiller municipal…, mais aussi conseiller au Parlement de Provence à Aix. Louis de Bouchet de Faucon fut reçu comme conseiller au parlement de Provence en 1683. Son fils, de même prénom, lui succéda en 1709, ainsi que son petit-fils Jean-Baptiste en

20. Baron du Roure, *op. cit.*
21. Jeanne du Laurens, Généalogie de Messieurs du Laurens, Paris, 1631.
22. M 1714, livre de raison de François de Cays.
23. M 2040, fonds patrimoniaux de la médiathèque d'Arles.
24. M 605, idem

1744, puis son arrière petit-fils Louis-Dominique en 1765[25]. Autre exemple, Jacques de Grille perd son père en 1670. À 41 ans, il est alors à la tête d'un riche patrimoine, hôtels, maisons en ville, château d'Estoublon, mas de Tortolen, mas de Juge, vastes terres dont le fief d'Estoublon, en Haute-Provence. Les de Grille assument la charge de viguier, la plus haute charge municipale, pendant plusieurs décennies.

Les cadets font carrière dans l'armée ou deviennent des membres souvent importants du clergé. Les nobles les plus importants sont reçus à la cour (de Grille, de Barras, Quiqueran de Beaujeu...).

Les femmes gèrent leur maison, ont un rôle social, éduquent leurs enfants, s'occupent d'œuvres religieuses et charitables. Elles peuvent être érudites comme Dauphine de Sartre. Ce sujet a été traité lors du colloque de l'Académie d'Arles sur *« Portraits de femmes en Pays d'Arles »*, en octobre 2019[26].

On conserve une lettre que le jeune chevalier de Malte Charles-Gaspard de Grille a envoyée à sa mère en 1775[27]. Elle montre des liens très forts malgré les séparations. Il écrit : *« Éloigné de vous dès mon enfance, je n'ai jamais cessé de penser à vous, je vois encore ce moment où, prêt à vous quitter, vous me teniez dans vos bras ; vos yeux inondés de larmes exprimaient une douleur que mon cœur partageait. Cette séparation fit quelques temps mon malheur, mais les bontés du grand maître, mes études, les exercices ordinaires à mon éducation et plus encore la légèreté de mon âge calmèrent mon chagrin… »* À noter que ce chevalier rencontra deux fois Voltaire à Ferney. Il raconte en détail cette rencontre dans d'autres lettres.

Ces familles qui habitent les hôtels particuliers, peuvent comprendre plusieurs générations, dont des grands-parents, des parents célibataires. Il y a aussi les domestiques. Dans le dénombrement de population de 1764[28], on remarque que les familles nobles ont entre deux à six domestiques selon leur fortune. Cela paraît peu pour s'occuper de ces grandes demeures et des personnes qui y vivent. Les plus jeunes, par exemple, n'étaient peut-être pas déclarés mais surtout, tous n'habitaient pas dans l'hôtel même, mais plutôt dans le voisinage.

On se fréquente entre familles nobles, mais aussi bourgeoises, on fait de la musique, on va au théâtre, on danse, on joue beaucoup. De nombreuses tables de jeu sont citées dans les inventaires. Dans sa correspondance, Joachim-Guillaume de Nicolaï écrit à son père, alors à

25. M 614, idem

26. Les actes de ce colloque seront publiés.

27. M 2298, idem

28. M 2370, fonds patrimoniaux de la médiathèque d'Arles.

Aix : *« Il y eut hier soir marseillaise [un des jeux de société)]. On prétendit qu'elle était permise à Aix pour les 3 jours gras et on profita de la permission. Celui qui en profita excellemment est M. de Faucon qui gagna assez. D'autres perdirent. Le plus maltraité fut M. de Méjanes qui perdit 9 louis et demi »*[29]. Cela se passe dans les salons dont on va parler plus loin, ou à la fin du XVIIIe siècle dans les clubs du Waux-hall ou de la Rotonde.

Il y a de grandes fêtes publiques, des fêtes religieuses avec processions, des cérémonies à Saint-Trophime où la noblesse est aux premiers rangs (la religion a une très grande place). On reçoit des hôtes de marque : en 1636, M. de Bernet, 1er président du Parlement de Provence est reçu à l'hôtel de Cays. Louis XIII en 1622, Louis XIV en 1660, sont hébergés à l'hôtel de Boche qui se trouvait dans le théâtre antique[30]. À Arles, les réunions, assemblées, salons « culturels » ont leur importance car il s'agit d'une société cultivée qui comprend nombre d'érudits. L'académie royale d'Arles est fondée en 1666, une Académie des Dames vers 1750[31], entre autres compagnies.

Les évènements privés peuvent donner lieu à des manifestations publiques importantes. Lorsqu'en 1772 Mme de Barras accouche d'un garçon, les consuls, accompagnés d'une importante délégation, accompagnent l'enfant et sa famille de leur hôtel à l'église Sainte-Anne où il est baptisé[32]. Il faut dire que son mari est premier consul. Mêmes démonstrations somptuaires pour les décès des personnages importants : on a le récit, grâce aux chroniqueurs, des grandes funérailles, en 1694, de Jean Chartroux de Loinville, également consul ou de Jean-Baptiste de Forbin en 1699[33].

Parmi les habitants des hôtels particuliers, il peut y avoir des locataires, certaines parties de la demeure pouvant être louées. De plus, au rez-de-chaussée, le propriétaire peut aménager des boutiques et les louer. C'est le cas à l'hôtel d'Antonelle[34] et à l'hôtel de la Lauzière[35].

La vie quotidienne dans les hôtels particuliers

La distribution des pièces et leur disposition générale donne beaucoup d'informations, sachant que les plans et les agencements sont d'une grande variété.

29. M 349, idem

30. M 711, idem

31. M 2440, idem.

32. M 549, livre de raison et mémorial de Jean-Baptiste Vallière, organiste de Saint-Trophime, idem.

33. M 227 f° 1, 39, Mémoires de Louis Pic.

34. Registre cadastral CC 24, archives communales d'Arles. L'hôtel d'Antonelle se trouve 30 rue de la Roquette.

35. Registre de voirie, DD 67, idem.

Jardin de l'hôtel Perrin de Jonquières.
(© Pascal Bois / panovues.com)

De façon générale, cette distribution est bien sûr différente selon les époques. Une des grandes différences est l'utilisation des étages. Jusqu'au milieu du XVIIe siècle, la famille occupe aussi bien le rez-de-chaussée que les étages. On a l'exemple de l'hôtel de Donine[36], de l'hôtel de Vinsargues[37] ou de l'hôtel Icard-Pérignan où se trouve, en bas, une pièce à vivre, avec sa cheminée, *la salle basse*.

Puis, on va laisser le rez-de-chaussée aux pièces secondaires et installer les pièces à vivre au premier étage. Les exemples sont nombreux, comme l'hôtel de Grille ou à l'hôtel de Vernon, et dans tous les grands hôtels du XVIIIe siècle, remarquables aussi par le grand escalier qui mène aux étages.

Dans pratiquement tous les hôtels, il y a au moins un « ciel ouvert » (petit espace non couvert enserré au milieu des bâtiments) et le plus souvent une cour voire plusieurs, toujours au sein de la demeure. Ces cours, plus ou moins grandes, peuvent présenter un beau décor architectural. Citons celles des hôtels de l'œuvre du Bouillon[38], de La tour du Brau[39], de Barrême de Manville[40]...

Très fréquemment, on trouve également des terrasses en sommet de la demeure, en particulier aux XVIe et XVIIe siècles. Elles sont en haut d'une tour et on y accède par un *torrillon* qui abrite un escalier en vis. La tour a un rôle de prestige, ce qui n'exclut pas qu'on venait certainement y prendre le frais les soirs d'été. Il y avait sans doute beaucoup plus de tours autrefois dans la ville. Les terrasses s'agrandissent ensuite pour devenir un vrai lieu de vie à la belle saison : on le voit à l'hôtel de Grille ou à l'arrière de l'hôtel de la Lauzière.

Les jardins sont plus rares car, à l'intérieur des remparts, il y a peu de place. Les hôtels Damian de Vinsargues, d'Antonelle, du Roure[41], de Barras[42], de Perrin de Jonquières[43] *(voir page 30)* en ont un. Les familles qui en possédaient étaient privilégiées et on peut imaginer, au XVIIIe siècle, un certain art de vivre. Dans la cour de l'hôtel Quiqueran de Beaujeu[44], il y a sur la droite un salon de jardin qui servait peut-être l'hiver d'orangerie. Certains jardins ont disparu comme celui de l'hôtel de

36. 4 rue de la Bastille.
37. Aujourd'hui hôtel de l'amphithéâtre, 5 rue Diderot.
38. 6 rue Giraud.
39. 32 rue de la Liberté.
40. 10 rond-point des Arènes.
41. 5 rue de la Roquette.
42. 4 rue Tour du Fabre, aujourd'hui école Saint-Vincent.
43. 17 rue de la république.
44. 16 rue des Arènes.

Vestibule de l'hôtel du Roure/Divonne et son départ d'escalier.
(© Pascal Bois / panovues.com)

Vernon pour lequel, en 1676, François du Port, le propriétaire d'alors, commande par prix-fait pour son jardin quatre bassins où l'eau coulera *« par une teste qui jettera l'eau par la gorge et à une autre deux dauphins qui jetteront aussi l'eau des narines… »*[45].

Entrons maintenant à l'intérieur

Pour accéder au rez-de-chaussée dans un hôtel du début du XVIIe siècle, on pénètre par une allée d'entrée, couloir couvert d'une voûte en plein cintre ornée d'arcs doubleaux. C'est le cas à l'hôtel Reynaud[46], à l'hôtel de la Lauzière ou à celui de l'œuvre du Bouillon, les entrées de ces deux derniers ayant des décors sculptés très raffinés. Puis ces entrées deviennent des vestibules (hôtel de Vernon), jusqu'à de grands halls comme celui de l'hôtel du Roure (XVIIIe siècle) qui présentent une véritable mise en scène destinée à impressionner le visiteur *(voir page 32)*. Dans le cas des plus grands hôtels du XVIIIe siècle, on entre d'abord en carrosse, par un porche imposant, dans une vaste cour souvent caladée (hôtel du Roure, de Quiqueran, de Barras), à la mode parisienne *(voir page 34)*.

Toujours au rez-de-chaussée, il y a au XVIIe siècle, comme dit plus haut, la salle basse. Sinon, à toutes les périodes, on y trouve les *« communs »* : la cuisine avec sa cheminée, son potager, ses placards (on en trouve mention dans les prix-faits), la réserve ou pièce annexe, le four à pain, les puits, les citernes, le bûcher, les écuries qui peuvent être dans le bâtiment de l'hôtel comme à l'hôtel de Grille, ou dans le voisinage.

Le premier étage

Pour y accéder, on emprunte de beaux escaliers. Leur architecture évolue au fil des siècles et les escaliers anciens sont encore nombreux dans la ville : escaliers en vis (ex : hôtel Laugier de Monblanc) du XVIe et du début du XVIIe siècle, escaliers à volée droite et à balustres, du milieu du XVIIe siècle (ex : hôtel Blain[47]), grands escaliers à cage vide du XVIIIe siècle avec leurs superbes rampes en ferronnerie (ex : hôtel Quiqueran de Beaujeu).

En montant leurs marches, on arrive à *l'étage noble*. Surtout à partir de la fin du XVIIe siècle, il y a là de beaux salons qui peuvent être précédés d'une antichambre où l'on attend d'être reçu. C'est là que vit et reçoit la famille. Les salons peuvent être en enfilade comme à l'hôtel de Vernon (avant travaux). À leur extrémité, on trouve *le boudoir*, endroit plus intime, pour la maitresse de maison en particulier. Le chef de famille a son bureau, *le cabinet*. C'est également à cet étage que se trouvent les

45. Registre notarial 405 E 812 f°171, AD BdR. Prix-fait trouvé par Sophie Piot.
46. 6 rue Balze. Aujourd'hui restaurant La Bohème.
47. 18 rue de la Calade.

Cour à carosses de l'hôtel de Barras.
(© Pascal Bois / panovues.com)

chambres des maîtres de maison, appartements séparés où on peut recevoir la famille et les amis proches.

Le mobilier

Comme dit plus haut, il a pratiquement disparu mais on peut cependant le connaître grâce aux inventaires ou aux livres de raison. Pour mieux se le représenter, je conseille à ce sujet l'ouvrage *« Les arts décoratifs en Provence du XVIIe au XIXe siècle »* paru chez Édisud en 1993.

Au XVIIe siècle les murs des salons et des chambres principales peuvent être tapissés de cuir doré ou de tapisseries (Aubusson, Flandres). Ainsi, Trophime de Mandon décrit son intérieur dans son livre de raison : dans la salle haute, donc au premier étage, les murs sont peints en rouge et couverts d'une tapisserie en cuir doré. Les chaises et les fauteuils en noyer sont recouverts de taffetas, un miroir et une grande horloge complètent le décor. Les murs et les portes de la grande chambre du premier étage sont recouverts de tenture de tapisserie à fond d'or avec des fleurs de soie verte. Le lit est à baldaquin *« avec chaudes couettes de plume »*. La famille possède 150 pièces de vaisselle d'argent et d'étai[48].

Il y a aussi de beaux décors peints comme ceux commandés par François du Port pour le cabinet de son hôtel (hôtel de Vernon, où ce décor n'existe plus) à Pierre Roux, peintre d'Antibes[49]. Il commande pour ce même cabinet, qui est le lieu personnel du maitre de maison, l'endroit où il se retire pour travailler et pour lire, un magnifique décor en bois de noyer. Celui-ci comprend un oratoire, des niches avec des sculptures, des étagères à tiroirs… Le sol est en carreaux vernissés de couleur[50]. Partout, dans toutes les riches demeures, de belles cheminées de pierre dont un bon nombre sont arrivées jusqu'à nous (ex : hôtel Perrin de Jonquières), même si les destructions ont été sévères. Au XVIIIe siècle, les salons et chambres où vivent les familles des notables sont décorés de lambris, avec des petits tableaux peints (ex : hôtel Raspaud) et des motifs de gypseries (ex : hôtel du Roure), offrant une ambiance raffinée et élégante.

Grâce à un inventaire établi en 1752[51] à la mort de Louis-Étienne de Barras de la Pène, nous avons accès en détail aux biens que ce noble

48. Sylvie-Noëlle Fabarez, *Les livres de raison de Trophime Mandon, gentilhomme arlésien (1595-1674)*, mémoire de maîtrise, université de Provence, 1988. Fonds patrimoniaux de la médiathèque d'Arles.

49. Jean Boyer, *La peinture à Arles aux XVIe et XVIIe siècles*, in « L'art à l'époque du cardinal de Richelieu », Éd. Laget, 1985, p 154.

50. Registres notariaux 405 E 811 f° 297 et 405 E 812 f° 171. Prix-faits trouvés par Sophie Piot.

51. Inventaire après décès 5 B 745, f° 383, AD BdR.

de haute lignée possédait dans son hôtel. Les listes sont longues, il y a des milliers d'éléments parmi lesquels on trouve un riche mobilier en noyer, une argenterie importante et divers décors et meubles tels qu'une tapisserie en cuir doré à fonds gris et à dessins de diverses couleurs, un grand paravent à cinq feuilles peint à la détrempe et à figure de grotesques, et un autre plus petit décoré de paysages.

Il y a aussi de nombreux tableaux et portraits de famille, dont *« deux grands portraits de M. de Barras et de son épouse »*, une table à jouer au piquet et un tric trac, *« une pendule sur son piédestal assortie de tous ses ornements de cuivre et bronze surdoré »*, un cabinet en bois d'ébène appuyé sur son tréteau à six colonnes torses, avec six tiroirs et dix compartiments, sur lequel sont peintes sur verre les douze métamorphoses d'Ovide (à l'antique)… et une bibliothèque très complète.

Le boudoir de Madame de Barras est orné d'un beau décor de gypseries avec des guirlandes de roses et des couples de colombes. Sa chaise à porteur est verte avec des ornements en dorure, doublée de velours vert. Les glaces sont décorées de festons en taffetas et d'une frange de soie. Celle de son mari est à fond brun, avec des moulures dorées et un intérieur doublé de peluche verte. Les deux portent leurs armoiries sur les portières.

On peut donc imaginer ces nobles circulant dans les rues d'Arles en chaise à porteur (ou en carrosse). Si on en croit une description trouvée dans une délibération municipale de 1751, cela n'était pas chose facile : *« Cette ville étant des plus anciennes, ses rues sont pour la plus part fort étroites et tout à fait difformes par défaut d'alignement. (…) Dans une même rue il y a des maisons qui enfoncent et d'autres qui avancent, ce qui forme des coins et des recoins dont l'irrégularité et le peu de commodités pour les habitants et pour les voitures (…) sont les moindres défauts ; puisque depuis moins de trente ans on a vu des personnes écrasées contre le mur par des voitures et d'autres étouffées par la foule dans les rues étroites. »*[52]

On a aussi des détails dans ce même inventaire sur les vêtements que portait de Louis-Étienne de Barras. Parmi eux, citons un habit complet de moire grise doublé de taffetas blanc, une veste de moire blanche galonnée d'or, un habit de drap gris doublé d'une soie de même couleur avec des brandebourgs appliqués en argent.

Ces inventaires donnent aussi des listes de bijoux. Pierre de Quiqueran possède entre autres en 1770[53] : 2 paires de boucle d'or, une pour les souliers, l'autre pour les jarretières, 3 cachets d'or avec les armes de sa famille, dont un renferme un saphir monté sur or entouré de brillants etc.

52. Registre de délibérations municipales, BB 50 f° 1, archives communales d'Arles.
53. Inventaire après décès, 5 B 747, f° 676, AD BdR.

Dans tous ces hôtels, les bibliothèques sont importantes (celle du marquis de Méjanes[54] est exceptionnelle. Elle comprend plus de 50 000 ouvrages, conservés aujourd'hui à la Bibliothèque Méjanes à Aix). Il y a aussi des cabinets de curiosités que le maitre de maison peut montrer fièrement à ses invités, comme à l'hôtel du Laurens[55] (XVIIe-XVIIIe siècles).

Pierre de Bresche, imprimeur parisien, rend visite vers 1660 à Jacques de Grille car il souhaite publier un de ses écrits. Il parle dans la préface de l'hôtel de Grille[56] en faisant d'abord parler son hôte : *« Vous n'avez pas eû le temps de voir le Sanctuaire de ce Temple… C'est ainsi qu'il appelloit son Cabinet, où j'eus l'honneur d'estre introduit, avec un plaisir incroyable… Il est inutile de vous décrire la propreté de ce Cabinet, la petite mais sçavante bibliothèque qui le pare, les peintures, les fenestrages, le beau balcon & les autres beautés que j'admirois… »*[57]

Il faut ajouter pour finir la description de ces hôtels qu'il y a bien sûr au dernier étage les greniers et au sous-sol, les caves, qui sont voutées et possèdent souvent un puits et des citernes.

Enfin, tous ces nobles sont de riches propriétaires terriens et possèdent de grands domaines en Crau et en Camargue. Ils ont des mas sur leurs terres (ex : mas de Beaujeu, mas du Pont de Rousty etc.), à usage essentiellement agricole, et les plus fortunés, des châteaux où ils peuvent aller à la belle saison : châteaux de l'Armellière *(en page de couverture)*, d'Estoublon, de Barbegal etc.

La vie de cette société aisée est évidemment très différente de celles des Arlésiens plus modestes, voire pauvres et très pauvres qui habitent dans le voisinage des hôtels particuliers. Comment cette mixité géographique a-t-elle fonctionné dans un espace restreint, à l'intérieur des remparts ? Il est difficile de le dire. Je n'ai trouvé qu'un seul témoignage à ce sujet, celui de François de Quiqueran-Ventabren qui écrit dans son livre de raison : *« À 5 ans, on me mit les culottes avec une petite épée avec laquelle je frappais les enfants du voisinage. Nous demeurions dans la paroisse Saint-Laurent. »*[58] C'est-à-dire dans le quartier de la Roquette, très populaire.

---

54. Son hôtel se situe 31 rue de la République et est occupé aujourd'hui par la Société générale et les bureaux du Museon Arlaten.

55. 22 rue Frédéric Mistral et rue de la République.

56. L'hôtel que nous connaissons, rue de Grille, n'était pas encore construit. Il s'agit ici de l'hôtel que la famille de Grille possédait sur l'actuelle place Jouvène. Il fut transformé pour y installer la Banque de France puis la Fondation Van Gogh.

57. *Le Mont Parnasse ou de la préférence entre la Prose et la Poësie* par M.D.S. dédié à Monseigneur le comte de Saint-Aignan, Paris, 1663, non paginé.

58. M 1975, Bibliothèque Inguimbertine, Carpentras.

Mais dans la suite de son récit, il se plaint d'avoir été le plus souvent délaissé par sa famille, donc ce qu'il raconte n'est pas significatif d'une proximité effective entre les nobles et les non-nobles. Elle devait cependant exister d'une certaine manière, puisque les familles nobles employaient les différents artisans pour leurs travaux, les couturières pour leurs vêtements, faisaient faire leurs achats dans les boutiques, prenaient leurs domestiques dans la population locale ainsi que les nourrices pour leurs enfants, sans parler des journaliers qui partaient travailler dans les mas… Les œuvres de charité étaient nombreuses et tous les testaments font état de dons aux institutions charitables.

Certes, il y a eu régulièrement des soulèvements dans la ville, un violent en 1752[59] notamment, mais il semble que ce soit avant tout des émeutes de la faim, contre la politique du blé cher des consuls, quand les récoltes avaient été mauvaises. En tout cas, il n'y a pas trace à ce moment-là dans les textes de destructions de biens nobles, ni d'agressions contre les personnes.

Mais signe sans doute que cette communauté au fonctionnement apparemment bien huilé cachait de forts mécontentements, en particulier à cause de la concentration du pouvoir politique entre les mains de la noblesse et de la bourgeoisie, la Révolution éclate brutalement à Arles. Elle met fin rapidement à cette société et à son mode de vie. Après cette période, seulement quelques familles retrouvèrent leurs hôtels et leurs biens, comme les de Grille, les Bouchaud de Bussy, les Perrin de Jonquières. Plusieurs d'entre eux furent maires d'Arles dans le courant du XIXe siècle.

Aujourd'hui, dans la ville, la trace de toutes ces familles, qui ont vécu ici de génération en génération, reste très présente grâce à la belle architecture de leurs demeures. C'est un précieux patrimoine qu'il faut avoir à cœur de sauvegarder et de mettre en valeur.

Odile CAYLUX

59. Suzanne Pillorget, *Une crise de colère des paysans d'Arles : les émeutes frumentaires* des 2 et 3 janvier 1752, 1970.

BIBLIOGRAPHIE :

ARTEFEUIL, *Histoire héroïque et universelle de la noblesse de Provence,* Avignon, 1757-1759.

BARATIER Édouard et coll., *Histoire de la Provence et Documents de l'histoire de la Provence*, Privat, Toulouse, 1969 et 1971.

BAUDAT Michel (dir.), *Espace et urbanisme d'Arles des origines à nos jours*, Groupe archéologique arlésien, 2000.

BEAUMELLE Marie-Josée *et al.*, *Les arts décoratifs en Provence du XVIIe au XIXe siècle*, Édisud, 1997.

BERNARD Jean-Marc, *Arles, décor et sculptures*, Honoré Clair, 2009.

BERTRAND Régis, *La Provence des origines à nos jours,* Ouest-France, 2014.

BORRICAND René, *Nobiliaire de Provence, armorial général de la Provence, du comtat Venaissin, de la principauté d'Orange*, Éditions Borricand, Aix-en-Provence, 1979.

BOYER Jean, *Le château de l'Armellière*, dans « Congrès archéologique du Pays d'Arles », Société française d'archéologie, Paris, 1979.

BOYER Jean, *La peinture à Arles aux XVIe et XVIIe siècles*, dans « L'art à l'époque du Cardinal de Richelieu », Éditions Jacques Laget, Nogent-le-Roi, 1985.

CHARLES-ROUX Jules, *Arles, son histoire, ses monuments, ses musées,* Paris, 1914.

CRESTIN Milka, *Les maisons d'Arles au XVIIe siècle*, Essai de typologie, étude réalisée dans le cadre de la révision du PSMV d'Arles pour la Direction des Affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2013.

CUBELLS Monique, *La noblesse provençale du milieu du XVIIIe siècle à la Révolution*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2002.

GLOTON Jean-Jacques, *Renaissance et baroque à Aix, recherches sur la culture architecturale dans le midi de la France de la fin du XVe au début du XVIIIe*, École française de Rome, Paris, 1980.

EMMANUELLI François-Xavier *et al.*, *La Provence moderne (1481-1800)*, Ouest-France Université, 1991.

HEIJMANS Marc (dir.), *L'Académie d'Arles, splendeurs et renaissance,* Buchet/Chastel, Paris, 2016.

GUÉRIN René, *Richesses et secrets de l'architecture en Camargue*, dans Courrier du Parc, n° 57, 2010.

Le goût de l'antique, quatre siècles d'archéologie arlésienne, catalogue d'exposition, Arles, 1990.

LEMERLE Frédérique, *L'entablement dorique du théâtre d'Arles et la diffusion du modèle dans l'architecture de la Renaissance, dans Bulletin monumental*, t. 154 – IV, 1996.

MASSON Paul, *La Provence au XVIIIe siècle*, Ann. Fac. Lettres d'Aix, T.XVIII, 1935 et XIX, 1936 et Hachette, Paris, 3 vol, 1936.

MASSOT Jean-Louis, *Architecture et décoration du XVIe au XIXe siècle*, dans « l'Art de restaurer en Provence », t 2, Édisud, 1992.

Méjanes 1786-1986, à propos d'un Arlésien du siècle des Lumières, catalogue d'exposition, Aix, 1986.

NOBLE DE LA LAUZIÈRE Jean-François, *Abrégé historique de l'histoire d'Arles jusqu'à la mort de Louis XIV*, Mesnier, Arles, 1808.

RIVIÈRE Nathalie, *L'architecture civile en Arles à la Renaissance. Inventaire et interprétation*, mémoire de maitrise, Université d'Aix-en-Provence, 1983.

ROUQUETTE Jean-Maurice (dir.), *Arles, histoire, territoires et culture,* Actes Sud, 2008.

ROURE (Baron du), *Les anciennes familles de Provence*, Paris, 1906.

ROURE (Baron du), *Les Meyran et leurs alliances*, H. Champion Libraire, Paris, 1907.

SERNA Pierre, *Antonelle, aristocrate et révolutionnaire*, Actes Sud, 2017.

STOUFF Louis, *Arles à la fin du Moyen Âge*, Publications Université de Provence, Aix, 1979.

VOVELLE Michel, *De la cave au grenier - Un itinéraire en Provence au XVIIIe siècle. De l'histoire sociale à l'histoire des mentalités*, Éditions S. Fleury, coll. La mesure du temps, 1980.

POUR PRÉSERVER L'INTÉGRITÉ DU GRAND MAS, À SAINT-ÉTIENNE-DU-GRÈS

Christophe Gonzalez nous rapporte ici le sens d'une démarche de la propriétaire du Grand Mas, à Saint-Étienne-du-Grès, soutenue par les AVA, mais malheureusement sans réponse à ce jour, la crise sanitaire actuelle ne facilitant pas les choses. Quelle belle occasion de présenter à nos lecteurs cet ensemble architectural et paysager remarquable.

Le 28 juillet 1900, l'hebdomadaire arlésien *Le Forum républicain* signalait que la maquette d'un mas du Pays d'Arles venait d'enrichir les collections du Museon Arlaten *(voir page 44)*. C'était celle du Grand Mas, à Saint-Étienne-du-Grès, réalisée par Jean Demonte, de Saint-Rémy, qui s'était déjà distingué par ses reproductions des Antiques. Si cette maquette avait les honneurs du musée, c'est que Frédéric Mistral considérait l'original comme une bastide provençale du XVIe siècle sans autre exemple dans tout le Midi, selon ses propres mots.

Le caractère exceptionnel de son architecture tient au fait d'avoir été tout à la fois le cœur d'un domaine agricole et une demeure aristocratique à l'allure de maison forte avec son plan clos et ses tourelles d'angle. Et ce depuis quelques siècles puisque le lieu est cadastré dès le milieu du XVIe siècle. Situé sur des terres d'abord favorables à la culture de la vigne et de l'olivier, le domaine se diversifie grâce au développement de l'irrigation et en particulier le creusement du Canal de Alpines, dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, le terroir devenant alors une zone fertile pour les productions fruitières et maraîchères. Comme un peu partout, le développement du village a fini par inclure ce Grand Mas dans l'aire urbaine tout en lui enlevant l'essentiel de sa vocation agricole.

Dans le cadre de cette pression foncière et comme témoignage de caractéristiques remarquables, quelques composantes de la bâtisse – façades, toitures et un four à pain – ont été classées, dès 1980, au titre des Monuments historiques. Malheureusement, la cour intérieure et l'aménagement paysager qui complètent l'édifice n'ont pas bénéficié de la même mesure de protection. Or il est évident qu'il faut envisager le tout comme un ensemble homogène, indissociable, dont il convient de respecter l'intégrité *(voir page 45)*. D'autant plus qu'une partie de cet environnement se trouve menacée par le Plan local d'urbanisme de la commune (PLU, 2017), d'où la demande d'extension de l'inscription au titre des Monuments historiques qu'a déposée la propriétaire actuelle pour la cour et les espaces paysagers.

Concernant la cour, cela fait un siècle qu'un long article paru dans le numéro de juin 1920 de la revue *Vie à la Campagne*, illustré de précieuses photos représentant quelques aspects des parties privatives intérieures comme des extérieurs du domaine, attirait déjà l'attention sur ce lieu qui singularisait ce qui était alors « une grande ferme isolée ». Du temps où les reportages prenaient l'air littéraire pour suggérer images et sensations, le journaliste écrivait : « Cette cour ombreuse et fraîche, plantée de micocouliers, emprunte un grand style aux fenêtres à meneaux qui la regardent, aux voussures qui surmontent les portes, tout en gardant un charme local intact, grâce au caractère intime, à l'aspect vivant de tout ce qui s'y trouve : c'est le vieux banc de pierre, usé par les générations successives, c'est le bac ruisselant, c'est le puits enguirlandé de feuillage. »

Outre ce charme, éprouvé encore aujourd'hui lorsqu'on débouche du porche d'entrée, deux caractéristiques de cette cour sont soulignées dans un dossier récent réalisé par Sophie Piot - Conseil Patrimoine Architectural[1] qui sert de guide à cette chronique : 1) ce type d'organisation du bâti autour d'une cour centrale fermée – marque des grands domaines – ne se rencontre que rarement dans nos contrées ; 2) cet espace clos possède une double fonction, tant du point de vue de l'activité agricole que de la mise en scène aristocratique, selon les ailes concernées *(voir page 46)*.

C'est toutefois l'aménagement paysager entourant le bâti qui constitue le sujet d'inquiétude majeur, comme déjà signalé. Il s'agit d'un tout composé de parties bien individualisées mais qui, intimement liées, jouent entre elles une partition où se font entendre la rumeur d'une vie agricole et les bruissements d'une convivialité aristocratique ou du moins bourgeoise. Ce tout consacré à la nature se décompose en jardin d'agrément, charmille, roseraie, parc boisé, oliveraie, potager.

Dans un état de conservation remarquable, le jardin, caractéristique des agencements du XIXe siècle et début du XXe, correspond à que l'on appelait un « jardin pittoresque », qui s'opposait au classique jardin à la française, et prônait un retour à la nature, organisée cependant, dans une perspective de bon aloi. Documenté par des archives photographiques pour certaines remontant au début du XXe siècle et même à la centurie précédente, ce jardin montre un ordonnancement réfléchi et projeté en relation étroite avec l'ensemble bâti *(voir page 47)*. Dans le style Belle époque, une rareté dans la région, l'enjeu historique et culturel de ce jardin est évident avec ses rigoles d'arrosage, ses martelières encore en place, ses vases d'Anduze datant du début du XIXe siècle (à l'abri).

---

1. Sophie Piot – Conseil patrimoine Architectural, piot.conseil@gmail.com, 06 70 86 65 69. *Le Grand Mas. Jardin et parc Belle Époque. Cour intérieure,* Décembre 2017-Mars 2018.

Le jardin est complété par une roseraie ainsi qu'une charmille – allée de charmes – dont on sait qu'il s'agit d'un des éléments les plus résolument provençaux *(voir page 48)*. Enfin, un bois aménagé, une oliveraie constituée de 260 pieds centenaires parachèvent l'aménagement paysager, sans oublier un potager, séparé car situé de l'autre côté de l'avenue Frédéric Mistral.

Cette dernière rupture est le signe du grignotage urbain qui, partout, reconfigure le territoire et fait figure de fatalité. C'est précisément pour éviter un autre de ces grignotages, qui viendrait déséquilibrer l'harmonie de cet ensemble au plus près du bâti, qu'un nouveau classement s'impose car, selon les prévisions du PLU, diverses zones pourraient être amputées, le long de la limite du parc avec la voie communale ainsi que le potager et l'oliveraie.

Sollicités pour appuyer cette demande d'inscription, les AVA ont répondu par l'affirmative. Rappelons que l'expertise de notre association pour les questions d'urbanisme et de patrimoine a été reconnue par arrêté préfectoral (28 février 2008) et encore validée par une convention de partenariat signée avec la présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (3 novembre 2016) nous engageant à ses côtés pour la promotion et la sauvegarde des biens départementaux situés en Pays d'Arles. À ce titre-là, et parce que depuis leur première fondation (1903) telle est leur vocation, les AVA, dans un courrier au préfet de région (3 février 2020) font remarquer que le dossier est déjà bien instruit dans la mesure où il existe une étude de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) qui a permis à la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) de confirmer la pertinence de cette demande.

Sur le fond, il y a donc maintes raisons de poids pour la préservation de l'intégrité de ce domaine, et les projets municipaux (que l'on ne nous accuse pas d'être rétrogrades !) peuvent toujours être pensés différemment. La communauté a aussi intérêt à préserver un « poumon vert » au cœur de l'agglomération ainsi qu'un témoignage de la riche histoire rurale, architecturale, paysagère (qui prend sa place dans l'histoire du jardin en Provence aux XIXe et XXe siècles), histoire humaine, en un mot, de ce territoire. Enfin, l'originalité de ce monument et de son environnement, l'énergie que déploie l'actuelle propriétaire pour leur maintien et leur restauration sont telles qu'il est permis d'augurer dans un avenir à moyen terme des manifestations culturelles de qualité susceptibles d'y rassembler un public avisé. Reste à souhaiter que l'arrêté d'extension espéré et attendu par tous ceux qui pensent qu'il est possible de s'inscrire dans la modernité en respectant l'héritage culturel commun soit paraphé au plus tôt, car il y a danger.

Christophe GONZALEZ

Deux vues de la maquette du Grand Mas réalisée par Jean Demonte et déposée en 1900 au Muséon Arlaten (n° inventaire 2003.0.6943).

Vue aérienne montrant l'emprise actuelle du Grand Mas au sein du village de Saint-Étienne-du-Grès.
(© geoportail.com)

Photographie ancienne d'un coin de la cour intérieure, avec le puits.
(© Angélique Barrère, Antoine de Tarle)

Photographie récente de la cour intérieure.
(© Angélique Barrère, Antoine de Tarle)

Photographie du jardin Belle Époque du Grand Mas en 1911.
(© Angélique Barrère, Antoine de Tarle)

Photographie récente du jardin Belle Époque du Grand Mas.
(© Angélique Barrère, Antoine de Tarle)

Photographie de la charmille du Grand Mas en 1911.
(© Angélique Barrère, Antoine de Tarle)

Photographie récente de la charmille du Grand Mas.
(© Angélique Barrère, Antoine de Tarle)

Supplément au n° 182 du bulletin des A.V.A.

Entre Nous

Ces derniers jours, nous avons pu constater que notre actualité s'est accélérée dans le changement ! Or plus d'*Entre Nous* depuis le bulletin de décembre, et c'est le compte rendu de l'assemblée générale 2020 qui en a fait office de manière certes très complète ; il accompagnait le numéro *Histoire d'Arles n° 14* dans lequel les pionniers qui ont accompagné Luc Hoffmann nous ont raconté cette belle et difficile épopée de la station de la Tour du Valat, aujourd'hui mondialement reconnue dans l'expertise pour les zones humides. Ce fut pour les AVA une nouvelle et belle occasion, en cette période de bouleversement climatique de témoigner de notre attachement à ce patrimoine naturel, auquel tous les Arlésiens sont attachés.

Lors de cette assemblée générale et comme toutes les années, nous avons pu, en présence du maire d'Arles, M. Hervé Schiavetti, présenter le bilan de l'année passée et rappeler tous les aspects positifs et négatifs de notre collaboration et de nos échanges. Cela étant dit, je n'y reviendrai pas et je souhaite aujourd'hui, où Hervé Schiavetti a clôturé ses dix-neuf ans de « pouvoir municipal », le remercier de son attention et de sa bienveillance pour les AVA dont je peux témoigner depuis onze ans, tout en regrettant la disparition de notre « réunion patrimoniale annuelle » depuis trois ans, qui était pour nous une bonne feuille de route. Seul notre lien avec le service du Patrimoine a pu nous permettre d'évaluer le champ de nos actions et je tiens à en remercier l'équipe de ce service avec laquelle nous sommes totalement en phase, ainsi que plus récemment avec le service de la Culture.

Depuis ce 14 mars, date de notre assemblée générale, les évènements se sont précipités par un arrêt brutal de toutes les activités dû à la pandémie au Covid-19 et les mesures sanitaires drastiques et indispensables qui ont accompagné le confinement que chacun de nous a pu « gérer » à sa manière. Pour l'État, juste le temps de lancer les élections municipales dont l'épilogue vient de s'écrire ce 28 juin. Arles a donc un nouveau maire, le 61e après l'élection en 1790 de Pierre-Antoine d'Antonelle, et c'est un Arlésien « pure souche », Patrick de Carolis qui a été investi pour conduire avec une nouvelle équipe un grand plan ambitieux pour Arles. Les AVA n'oublient pas que, en 2014, c'est sur « recommandation » de Lucien Clergue que Patrick de Carolis a accepté de devenir membre de notre comité d'honneur, ni d'ailleurs que Hervé Schiavetti a été un adhérent fidèle ;

c'est une première dans notre histoire qu'un maire d'Arles siège dans notre comité d'honneur, qui a accueilli également deux ministres de la Culture en activité, Maurice Druon dans les années 70, et récemment Françoise Nyssen qui en fait toujours partie.

En février dernier, notre conseil d'administration avait souhaité connaitre l'avis de tous les candidats concernant le patrimoine, et à ce titre leur avait fait parvenir une lettre contenant quatre questions auxquelles seul six candidats (ou un membre de leur équipe) sur les dix ont répondu. Ces réponses, restant confidentielles, devaient nous permettre, sans nous immiscer dans la campagne, de connaitre leur perception du patrimoine et donc les projets que ce sujet leur inspirait.

Notre interrogation avait porté sur quatre thèmes autour du patrimoine :

1. En général, et compte tenu de l'actualité nationale, que représente pour vous le concept de « patrimoine » ?

2. Plus particulièrement, au-delà de l'aspect strictement financier qui, nous le savons bien, est loin d'être négligeable, quelle perception avez-vous du patrimoine arlésien urbain et territorial ?

3. Au-delà du plan de gestion des huit monuments classés au patrimoine mondial par l'UNESCO, quelle action publique pensez-vous devoir exercer envers ce patrimoine public et privé, le plus souvent oublié, et dont nous tenons une liste à votre disposition, afin que notre ville puisse faire face positivement au rayonnement culturel qui lui est propre et qui s'amplifie en permanence.

4. Plus spécifiquement, parmi les nombreuses associations citoyennes qui déclarent être sensibles à l'état de leur ville et par voie de conséquence de celui de son patrimoine, comment envisagez-vous les relations de votre équipe avec notre association reconnue parmi les rares « sociétés savantes », avec l'Académie royale, de notre ville et dont l'objet est très ciblé.

Aujourd'hui nous pensons instructif de publier la réponse de Patrick de Carolis, qui représente l'avis d'un expert sur le sujet. La voilà donc :

« Vous trouverez ci-dessous mes réponses, en vous assurant que je considère Les AVA comme un partenaire essentiel et de premier plan pour l'entretien et la sauvegarde de notre patrimoine, et que les collaborations actuelles seront prolongées et amplifiées entre la ville et votre association.

Question 1 : La notion de « patrimoine » découle d'une prise de conscience d'une identité culturelle collective résultant de divers faits religieux, politiques ou sociaux ayant entraîné la dégradation et parfois la disparition de monuments ou objets jugés majeurs dans l'histoire des civilisations. Si la notion de « patrimoine » apparaît en Italie dès la Renaissance, la mise en œuvre d'une législation pour la sauvegarde et la conservation du patrimoine sera reconnue, en France, seulement à partir du xviiie siècle. Roger de Gaignières, Quatremère de Quincy, Aubin-Louis Millin, l'abbé Grégoire, Arcisse de Caumont, Ludovic Vitet, Prosper Mérimée ont

œuvré pour la création de diverses commissions et sociétés savantes qui se sont attachées à définir et faire reconnaître la notion de « monuments historiques ». Durant ce mouvement « d'identité patrimoniale », certains édifices de la ville d'Arles sont sortis de l'ombre (amphithéâtre, théâtre antique, nécropole des Alyscamps, etc.). Ces sites ont fait l'objet au cours des siècles de divers travaux de dégagement, de restauration et de valorisation qui contribuent aujourd'hui au rayonnement culturel et touristique de la ville. Le patrimoine arlésien constitue un ensemble d'éléments matériels et immatériels dont l'identité doit être préservée et transmise au grand public et aux générations futures. Je m'attacherai avec mon équipe à poursuivre cette lourde tâche de sauvegarde, conservation et valorisation des monuments historiques à travers divers projets d'envergures tels que la mise en valeur du cirque romain ou de l'ancienne cathédrale paléochrétienne d'Arles, afin que l'intérêt universel du patrimoine arlésien soit davantage reconnu.

Question 2 : Si de nombreuses actions ont été engagées pour la sauvegarde du patrimoine antique et pour la restauration de la cathédrale et du cloître Saint-Trophime, plusieurs édifices présentent un état sanitaire devant être désormais pris en considération afin d'engager les mesures d'urgence nécessaires à leur sauvegarde et préservation. Dans cette perspective, un bilan et diagnostic patrimonial de l'ensemble des monuments historiques mais aussi du patrimoine vernaculaire du Grand Arles sera engagé. Une attention sera portée au patrimoine des villages et hameaux afin d'établir des propositions touristiques étendues au territoire. Le patrimoine paysager des plaines des Alpilles, de la Crau et de la Camargue, caractérisant la diversité du territoire, fera aussi l'objet de réflexions pour proposer une nouvelle offre touristique alliant patrimoine, environnement et écologie. Le patrimoine territorial comprend également le fleuve « Rhône » qui doit être considéré comme un élément à part entière de la ville. La chaussée haute des quais bordant la rive gauche du Rhône est régulièrement empruntée par le tourisme fluvial, les visiteurs arrivant de la gare et les Arlésiens. Pour offrir une lecture historique urbaine de la cité depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, celle-ci doit être sécurisée en raison de son état dégradé et dangereux. Le regard sur le patrimoine ne se focalisera pas uniquement sur le monument, mais sur son environnement immédiat et ses abords qui doivent être adaptés pour la circulation des touristes et des Arlésiens. Mes perspectives sur le patrimoine arlésien urbain et territorial visent également à rattacher le patrimoine des quartiers, de la cité, des villages et des hameaux en tenant compte des attentes de la population locale, des associations patrimoniales et des possibilités financières qui pourront être mises en œuvre.

Question 3 : La commune d'Arles possède un patrimoine immobilier devant faire l'objet d'un inventaire détaillé permettant d'établir la valeur patrimoniale et entrevoir d'éventuelles actions publiques ou privées. Les immeubles dont l'intérêt architectural, historique et archéologique ont été reconnus dans le cadre du plan de sauvegarde et de mise en valeur où qui seront

jugés comme potentiellement intéressants au regard de futurs projets urbains ou culturels demeureront la propriété de la commune. Des acteurs de projets pourront être sollicités pour promouvoir des interventions conformes aux règlements urbains. Pour le patrimoine inaliénable, comme je l'ai abordé dans la précédente question, des diagnostics architecturaux seront réalisés au sein des services municipaux afin de répondre aux urgences de sauvegarde et de conservation. À titre indicatif, plusieurs monuments (églises, chapelles, anciennes tours défensives) présentent un état de dégradation devant aujourd'hui être impérativement traité pour des raisons de sauvegarde. Un plan de gestion patrimonial spécifique aux monuments historiques « oubliés » sera défini pour engager les dossiers de travaux de mise en sécurité, d'entretien et de restauration. Des réflexions sur l'affectation et l'animation des lieux sont envisagées, en concertation avec tous les acteurs du patrimoine, pour répondre aux attentes de l'activité cultuelle qui s'amplifie chaque année.

Question 4 : Les associations œuvrant pour le patrimoine constituent des acteurs incontournables pour la sauvegarde et la connaissance du patrimoine matériel, immatériel et naturel. À travers leurs statuts, elles participent aux actions destinées à la protection du patrimoine et facilitent la diffusion auprès du grand public des données historiques. Les relations entre les associations et les membres de mon équipe en charge du patrimoine s'articuleront à travers des réunions régulières visant à recueillir les projets patrimoniaux définis par chaque association, à déterminer les enjeux et à établir en partenariat avec les membres et suivant les budgets, les moyens pouvant être mis en œuvre. Mon équipe sera composée d'experts dont les engagements pour le patrimoine sont reconnus. Les associations du patrimoine et les Arlésiens seront consultés sur les projets envisagés et seront informés de l'avancement des dossiers jusqu'à la finalisation des actions entreprises pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine. »

Les AVA, rassurés, ont pris acte de cette déclaration, qui très naturellement est déclinée dans le programme du candidat, et cela nous aurons le temps d'en reparler très vite avec le maire et les adjoints délégués aux missions qui rejoignent nos objectifs.

2021 sera l'année du 50e anniversaire de notre refondation, dont nous préparons le programme, que l'on peut espérer jumeler à celui des 40 ans du classement de nos monuments emblématiques au patrimoine mondial par l'UNESCO et à l'avènement de notre 24e reine.

Beaucoup de rendez-vous pour notre belle ville autour de son patrimoine aux multiples facettes et cela ne doit pas bien sûr rester « Entre Nous ! »

Vincent RAMON

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEIL ARLES

Fondée en 1903 - Reconstituée en 1971

Présidents d'honneur	Anciens présidents	
Frédéric MISTRAL	Auguste VÉRAN	1901-1903
Émile FASSIN	Auguste LIEUTAUD	1903-1923
Pierre FASSIN	Jean LANDRIOT	1971-1974
André VAILHEN-REMACLE	René VENTURE	1974-1987
René VENTURE	Thérèse GUIRAUD	1987-1990
Henri CÉRÉSOLA	Henri CÉRÉSOLA	1990-2011

COMITÉ D'HONNEUR

Guy BONNET - Louis BOREL - Jean-Paul CAPITANI
Patrick de CAROLIS - Pierre DOUTRELEAU
René GARAGNON - Jean-Claude GOLVIN
Christian LACROIX - Henri LAURENT
Jean-Marie MAGNAN - Claude MAURON
Roger MERLIN - Vera MICHALSKI-HOFFMANN
Françoise NYSSEN - Erik ORSENNA - La Reine d'Arles
Michèle RICARD - Odyle RIO - Dominique SÉRÉNA-ALLIER
Claude SINTÈS - Henri VEZOLLES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Vincent RAMON
Vice-présidents : Remi VENTURE, Pierre VELLY
Secrétaire : Annie DENIS
Trésorier : Henri GUIBAUD
Trésorière adjointe : Françoise PONSDESSERRE

A. ARNOULT, M. BAUDAT, M.J. BOUCHE,
A. BROCHUT, J.F. CHAUVET,
G. FRUSTIÉ, J.P. GILLES, Ch. GONZALEZ,
P. MILHAU, Ch. PAUL, J. PITON, R. RÉGAL.

Dépôt légal 2e trimestre 2020
Directeur de la publication : V. RAMON
ISSN 0988 - 9531

Création - Impression
CDI Imprimerie - Valence